



| | |
|--|--|
| Secrétariat général Délégation à la mobilité et aux carrières 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955 | Note de mobilité SG/DMC/2014-876 04/11/2014 |
|--|--|

Date de mise en application : 26/10/2014

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : DDI et DDI adjoints. Appel à candidatures pour le(s) poste(s) de directeur(s) et directeur(s) adjoint(s) de directions départementales interministérielles (DTAM de Saint-Pierre-et-Miquelon – SGAR adjoint de la région Auvergne).

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus cette semaine en :

DTAM :

- le poste de directeur des territoires, de l'alimentation et de la mer de Saint-Pierre-et-Miquelon – *Journal officiel du 26 octobre 2014 (texte n° 47).*

SGAR :

- le poste d'adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales de la région Auvergne – *Journal officiel du 31 octobre 2014 (texte n° 90).*

Modalités de candidature :

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

Le délégué à la mobilité et aux carrières

Michel MAGIMEL